

MÉDECINS POUR DEMAIN

Association

Siège Social : 96 rue pascal monard - 57155 Marly

RCS

(Ci-après, « l'Association »)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente,

Les membres de l'Association MÉDECINS POUR DEMAIN se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Secrétaire en date du vendredi 10 mai 2024.

Docteur Mélanie RICA-HENRY préside la séance en sa qualité de Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les membres présents et les mandataires des membres représentés.

Sont annexées à cette feuille de présence les procurations des membres représentés.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

Les statuts et le règlement intérieur de l'Association ;

Un exemplaire de la convocation de l'assemblée ;

Les pouvoirs des membres représentés ;

L'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2024, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice, arrêtés au même jour;

Il a été fait la présentation du rapport moral et le bilan des comptes.

L'AG n'a pas émis d'objection.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & ELECTION DES CANDIDATS

CHABANE AMEL

HUMBERT ROMAIN

COAT CHRISTINE

COROMINES FLORIAN

BRUNEL CYRILLE

LABADIE MONNIER GEORGINE

FRUGIER MICKAEL

BENSOUSSAN JEAN MARC

DIAGNE SAMUEL

VANNOBEL RUDY

LE BUZULLIER ELODIE

* * *

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

Première Résolution : RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & ELECTION DES CANDIDATS

POUR : 673 (100 %)

Les 11 propositions (parmi la liste ci-dessous), récoltant le plus de voix sont élus.

CHABANE AMEL

POUR : 639

HUMBERT ROMAIN

POUR : 581

COAT CHRISTINE

POUR : 605

COROMINES FLORIAN

POUR : 551

BRUNEL CYRILLE

POUR : 630

LABADIE MONNIER GEORGINE

POUR : 576

FRUGIER MICKAEL

POUR : 548

BENSOUSSAN JEAN MARC

POUR : 611

DIAGNE SAMUEL

POUR : 608

VANNOBEL RUDY

POUR : 617

LE BUZULLIER ELODIE

Questions complémentaires

Question 1 : salut a tous. - alors officiellement j'aimerais integrer le CA de mpd. je ne sasi pas si il y a des postes qui vont se liberer ou si il va y avoir une réorganisation plus géographique! d'autre part: 1 - des idées : j'en ai plein mais au niveau concret : 1-a : faire un partenariat financier avec Egora et le Quotidien du Medecin.... on pourrait proposer un abonnement a tarif reduit pour nos adherents (marre de lire les commentaires : qui peut faire une capture?... 2- FAIRE DES FORMATIONS "Tarifications " apprendre a coter ! je sais bien qu'il y a des Dpc organisés, mais a l'image de ce qu'a fait l'UFML pour le Déconventionnement, on pourrait faire des visios (pourquoi pas payantes) pour coter mieux et plus ! ca aussi ca sera une attractivité ! chacun a ses trucs: moi j'en ai parlé déjà, il y a un moyen très simple de faire du HN Utile : on peut faire une mesure du CO expiré, j'ai vérifié dans la CCAM et aucune tarification n'est proposée. Pourtant ça mesure le degré d'intoxication tabagique, et recommandé dans beaucoup de documents de tabaco c'est COCHRAN- EBM compatible!...

Réponse : Bonjour Jean Marc c est Moktaria tu as candidaté c est bon merci pour tes propositions **Question 2 :**

bonjour ,faut il envoyer la procuration signée ou le clic sur procuration suffit ? Réponse : le

clic suffit merci Moktaria

Question 3 : coucou comment fait-on pour se presenter au CA de MPD

Réponse : tu la fait bravo Moktaria

Question 4 : Que pouvons-nous faire pour donner de la représentativité aux médecins remplaçants ? 20.000 médecins qui ne s'installent pas, par choix, et qui n'ont pas leur mot à dire sur les élections URPS ou la convention. Une convention qui ne s'adresse donc qu'aux médecins installés et proches de la retraite, et absolument pas aux médecins de demain, qui pour l'instant remplacent pour éviter le risque de monter/s'installer en cabinet médical libéral ? Tout ce pool de médecins remplaçants qui ne veulent pas s'installer dans les conditions actuelles mais pourraient y être incités ? Ce sont eux qu'il faut aller chercher !

Réponse : il faut voter aux urps , carmf, ordre et se battre pour la profession on en parle a l AG Moktaria

Question 5 : Quelles sont les sanctions conventionnelles prévues si l'on pratique des DE systématiquement ? Les patients en étants parfaitement informés.

Réponse : la cpam peut sanctionner , non pec des cotisations puis déconventionnement il faut se rapprocher de ton comeli

Question 6 : Bonjour de toute façon au vu des négociations actuelles j'arrête la médecine générale au 31.12.2024. J'ai tout essayé (grèves, manif et rencontre avec le maire de ma commune et sénatrice du 47). Je ne me vois donc pas voter pour quelque chose qui ne me concerne plus: c'est ceux qui continuent qui doivent donner leur avis. Bon courage pour la suite

Réponse : merci

Question 7 : Comment organiser la mobilité des médecins ?

Réponse : pouvez vous préciser votre question svp ??

Question 8 : Bonjour, j'ai fait une procuration pour le Dr. Rudy Vannobel, comment la faire parvenir? Merci Dr. F. ISAERT

Réponse : bonjour je la fais parvenir et je l'avertis merci a vous Moktaria ALIKADA

Question 9 : Y a t'il une adresse mail où je peux envoyer ma procuration? Parce que via le site je ne peux que faire un mandat en blanc. Hors je voudrais donner ma procuration à quelqu'un Merci d'avance

Réponse : bonsoir envoyer un mail a medecins pour demain medecinspourdemain@gmail.com merci a vous Moktaria ALIKADA

Question 10 : Bonjour Quels seront les points qui seront votés ? pour les consignes de vote Merci Cordialement

Réponse : bonsoir envoyer un mail a medecins pour demain medecinspourdemain@gmail.com merci a vous voici ordre du jour 1. RAPPORT MORAL par le Dr RICA-HENRY Mélanie, présidente de MPD 2. RAPPORT FINANCIER par le Dr GUILLAUMIN Soline, trésorière adjointe de MPD, avec approbation des comptes . 3. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & ÉLECTION DES CANDIDATS Présentation de la situation du conseil d'administration et de la procédure d'élection des candidats à ses places vacantes, par Dr ALIKADA Moktaria, secrétaire de Médecins Pour Demain Les candidatures sont à envoyer sur l'adresse mail suivante : camedecinspourdemain@gmail.com 7 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de Médecins Pour Demain. 4. Questions diverses (à envoyer par mail en amont de l'assemblée générale avant le 10 juin 2024 pour préparation) Moktaria ALIKADA

Question 11 : 1/ MGF a su capter il y a plusieurs années les revendications des jeunes médecins pour devenir le premier syndicat nous représentant. Aujourd'hui ces jeunes médecins ont vieilli, et semblent occulter les difficultés de la profession, pour certains . MPD a su drainer 17000 personnes derrière eux . Beaucoup ne sont pas syndiqués , beaucoup se disent déçus de leurs syndicats , et l'UFML n'a pas su capter toute cette population. Dans un but de lisibilité, on ne peut rajouter un niveau de représentation des médecins en plus des syndicats, des comelis, et du Conseil de l'ordre. MPD à la responsabilité de devenir un syndicat . Êtes vous pour ? 2/ Afin de centraliser nos luttes, il conviendrait de faire un congrès de la médecine générale libérale, un ou deux ans avant chaque convention pour fixer un cap, à savoir : . Réévaluation de la grille tarifaire . Simplification administrative . Objectifs de santé publique Ceci permettrait d'arriver aux négociations avec un socle d'idées fortes, avec des discussions préalables entre médecins. Êtes vous pour ?

Réponse : MPD continue ce n'est que un début nous sommes un collectif de défense des interets des medecins libéraux , nous allons continuer longtemps apres la signature pour peser mais pas en tant que syndicat nous ne rajouterons pas de la division a la division le congres est une super idée que on travaille deja merci

Question 12 : Je ne crois pas que les procurations en blanc soient autorisées, pas explicitement prévues par les statuts. Quand aurons-nous les rapports moral et financier pour pouvoir les étudier ?

Réponse : Bonjour je te réponds ici aussi La protection juridique me dit que c'est bon , si rien ne dit le contraire dans

les statuts merci car suite a tes remarques j ai pu faire un ordre du jour rectifié tout réexpliquer par un mail sur la procédure des procurations et me renseigner avec la protection juridique merci en tout cas Moktaria

Question 13 : BONJOUR COMMENT DONNER PROCURATION CAR JE RECOIS DES MAILS 2 FOIS PAR JOUR POUR AG..... MERCI DR CATTELAİN

Réponse : désolé il faut se connecter avec ses identifiants easyquorum présents dans le mail de convocation et donner sa procuration a un autre adhérent ou en balnc , c est a dire qu un membre du CA ou du bureau votera pour vous Merci bcp Moktaria

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Séance.

Président de séance

Mélanie RICA-HENRY